



Lamothé

Bulletin Municipal n° 67

Juin 2023

Le conseil municipal

Maire JARLIER Alain

Adjointes et attributions

MATHIEU Alain
PIGNOL Marjorie
ROCHETTE Françoise
TEILHOL Michel

*Travaux Bâtiment-Voirie, Gestion du personnel technique
Finances, Information, Communication, Site internet
Ecole, CCAS, Relations avec les associations
Urbanisme Assainissement, Salle polyvalente et cimetière*

Conseillers

ARCHER Stéphane
BAYET Joël
BENIGAUD Sophie
CORNET Serge
DENIS-ROUY Marie-Christine
MALIGE Wilfried
MARCHAUD Isabelle
PONS Guillaume
VACHELARD Dominique
ZANUTTO William



Délégations et commissions communales et intercommunales

Communauté Commune BRIOUDE SUD-AUVERGNE
SICTOM
SIVOM FONTANNES / LAMOTHE
Commission communale Travaux
Commission Urbanisme, Assainissement Eclairage Public, Réseau, cimetière
Syndicat des Eaux de Fontannes Lamothe
Syndicat pour la défense contre les crues de l'Allier
C.N.A.S.
Commission Information Communication
Commission Animation Culture et Vie Associative
Syndicat des Energies secteur Brioude sud/Paulhaguet
Commission des Impôts
Commission des Finances
Commission d'Appel d'Offres
Caisse des Écoles
Centre Communal d'Action Sociale

Le mot de Monsieur Le Maire

Un peu de lecture avant les vacances d'été. Je vais être bref car vous trouverez au fil des pages toutes les informations concernant notre commune (Budget, travaux, aménagement du quartier de la Côterie, article des associations et de l'école).

Permettez-moi cependant de remercier ici toutes les personnes qui travaillent pour le bien-être de tous, au sein de notre municipalité.

Les enseignants de notre école ainsi que les agents de la commune (ATSEM, garderie, cantine et ménage) pour cette année scolaire qui vient de se terminer.

Bravo pour les très beaux voyages organisés cette fin d'année, et merci à l'A.P.E. pour les 5 000 € versés à la coopérative scolaire, ce qui a permis de réduire sensiblement la participation financière des familles... Bon courage aux élèves de CM2 qui partent en sixième.

Merci à nos deux secrétaires de mairie toujours souriantes et très compétentes dans leurs tâches, tant à la mairie qu'au Point Poste qui est de plus en plus fréquenté et apprécié.

Un grand merci aux employés techniques ainsi qu'aux agents du SIVOM pour leur travail : l'entretien des espaces verts, le nettoyage des rues, les travaux sur les chemins, mais aussi de plus petits aménagements tel que l'espace devant la salle des fêtes.

Je n'oublie pas non plus les quatre adjoints, toujours disponibles, qui me secondent dans les tâches qui nous sont confiées.

C'est ce climat de confiance qui nous conduit à organiser une à deux fois par an un moment de convivialité réunissant élus et personnel municipal.

Ainsi, fin 2022, Didier et Brigitte du restaurant « l'Âne Gris » nous avaient régales.

Cette année, nous nous sommes retrouvés autour du Food Truck « Aux Banquets » pour découvrir ce nouveau concept. Partager, se rencontrer, créer du lien c'est aussi ça la vie d'une commune.

Bonne lecture et bonnes vacances à vous tous, avec une pensée amicale pour les plus anciens ou les Lamothois malades ainsi qu'à ceux qui ne partiront pas cet été.

Je reste à votre disposition lors de mes permanences en mairie les lundis, mardis, et jeudis de 10 heures à 12 heures.

Alain JARLIER



Quelques remerciements

Bonnes vacances à tous



ÉDITORIAL



C'est notre voisine proche, la rivière Allier, qui accompagne l'entrée dans ce nouveau bulletin et nous offre ainsi l'occasion d'évoquer le rôle majeur que tient l'eau, à la fois dans nos préoccupations quotidiennes et professionnelles, tout comme dans la symbolique qui lui est attachée. En effet, cet élément, nécessaire à la vie, est tout autant signe de pureté, de paix, d'harmonie, que lié, par sa transparence, à l'idée de connaissance.

Mais voilà que depuis quelques décennies, et encore plus au cours de ces toutes dernières années, elle est devenue une problématique essentielle dans la vie des hommes.

Comment imaginer que cette manne tombée d'en haut, cette offrande du ciel, soumise de surcroît à un cycle censé la rendre éternelle, puisse un jour manquer ?

S'il appartient à chacun d'être vigilant et responsable par rapport à ses propres usages, c'est au niveau de la collectivité que l'engagement pour préserver les ressources et harmoniser leur utilisation doit être particulièrement marqué.

Ainsi que les lecteurs pourront le vérifier au cours de leur cheminement dans ce bulletin, très peu d'actions conduites par l'équipe municipale ne peuvent s'affranchir des contraintes liées à la rarefaction et au coût des matières premières, énergies et ressources.

Les rubriques du budget 2023, votées en ce début d'année par vos représentants, en témoignent de manière particulièrement significative.

Les mesures prises en matière de gestion des espaces verts, de l'eau, de l'éclairage public et de l'énergie en général, plus particulièrement.

Dominique Vachelard

Coiffure mixte Bd Aristide Briand Brioude

Tête l'hair

Horaires d'ouverture du salon

Mardi & Jeudi

9h00-12h00

& 14h00-19h00

Mercredi

& Vendredi

9h00-19h00

Samedi

8h00-16h30

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 février 2023

Excusés :

Sophie BENIGNAUD,
(pas de procuration)
Isabelle MARCHAUD
est nommée secrétaire de séance.
Point rajouté à l'ordre du jour : demande de subvention Fonds Vert

-1- Présentation ENOVA ENERGIE : Projet Parc Photovoltaïque
Mr Chenet Paul a présenté l'entreprise ENOVA Energie et leur proposition de création d'un parc photovoltaïque. L'entreprise cible essentiellement des terrains communaux non valorisés, de petites surfaces. La commune intervient en tant que bailleur. L'investissement financier

-2- Achat d'un tracteur tondeuse
Alain MATHIEU nous rappelle que l'actuel matériel a été acheté en 2009 et doit être remplacé. Le conseil se prononce pour l'achat d'un matériel KUBOTA pour la somme de 17 646,00 € après reprise du tracteur actuel.
Pour : 13
Abstention : 1

-3- Convention INGE43
Jusqu'à présent les contrôles de la station d'épuration étaient réalisés par le CAUE. A partir de 2023, les contrôles seront effectués par INGE43 à coût identique.
Pour 14

-4- Plan de financement des travaux de la Côte
Alain JARLIER propose que les frais du bureau d'étude GEOVAL ainsi que les relevés topographiques soient englobés dans la demande de subvention DETR 2023. Le montant total proposé à la DETR 2023 s'élève à 441 326 € et la subvention maximum pouvant être allouée est de 35%.
Pour 14

-5- Convention avec le centre de gestion : Médecine du travail
Alain JARLIER informe le conseil que la convention passée pour assurer les visites obligatoires de la médecine du travail pour les employés municipaux est caduque depuis 2020.
Pour 14



-6- Encaissement de don au budget de la commune.
Tous mouvements financiers d'une commune doivent être justifiés. Pour les dons reçus à des occasions diverses et variées il est nécessaire qu'une délibération valide l'encaissement de ces recettes. Il est donc demandé au conseil d'accepter tous les dons reçus. Pour 14

-7- Installation climatisation salle de classe du préfabriqué.
À plusieurs reprises, la directrice de l'école nous a alertés sur les conditions de travail dans le préfabriqué en cas de forte chaleur. Après discussion, le conseil se prononce à l'unanimité (14 voix) pour porter au budget 2023 une dépense de 5052 €.

ENOVA ÉNERGIE

Tracteur-tondeuse

La Côte

Fonds Vert

-7- Subvention Fonds Vert

Compte tenu de l'envolée des prix de l'électricité, l'Etat met en place une subvention sur toutes les économies d'énergie réalisables. Le changement des ampoules Sodium en ampoule LED en fait partie, à condition de changer plus de 10% des lampes. Notre réseau comporte encore beaucoup de lampes sodium. Il est donc proposé au conseil de profiter de cette sub-

vention et remplacer les lampes des sec-teurs : Route d'Auzon, salle des fêtes, rue de la Pâle Bleue, rue de l'Espardijou, route d'Agnat soit 51 lampes. Bien entendu, ces LED seront par-métrées pour s'éteindre comme il a été voté précédem-ment de 23h à 5h et complètement du 15 juin au 15 août, ce qui économise également les horloges qui au-raient dues être instal-lées sur ces sodium. Pour : 14.

-8- Infos et questions diverses

- Orientations budgétaires 2023 présen-tées par Marjorie Pi-gnot
- Compte rendu réu-nion SICTOM par Alain JARLIER et Mi-chel TEILHOL
- Compte rendu réu-nion SGEB
- Subvention voyage scolaire : Accord 2 500,00 € (prévisions années futures : 500€ / an)

- Aménagement ate-lier au local technique par les employés com-munaux : présentation par Alain MATHIEU

- Prochaines réunions avant fin mars :

↳ Commission des impôts

↳ Commission des finances

Réunion conseil muni-cipal – Budget - Avant le 6 avril 2023



Crèmerie Brivadoise

chez Annie



Cremerie Brivadoise



cremeriebrivadoise

04 71 50 25 87

23 Place Eugène Gilbert - 43100 BRIOUDE

Compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2023

Excusés :

Sophie Benigaud, pro-
curation donnée à
Guillaume Pons

Marie-Christine Denis
-Rouy, procuracy
donnée à Alain Jarlier

Dominique Vachelard,
procuracy donnée à
Marjorie Pignol

Guillaume Pons est
nommé secrétaire de
séance. Nombre de
votant : 15

Point rajouté à l'ordre
du jour : Proposition
de motion en faveur
de la création d'un
syndicat unique de
gestion des eaux.

*Vote des comptes de
gestion et administra-
tifs 2022*

Marjorie Pignol pré-
sente les comptes du
budget général et as-
sainissement. En ce
qui concerne le résul-
tat de l'exercice, l'an-
née se clôture par un
excédent de 98 228.03
€ en fonctionnement
et un déficit de 59
284.64 € en investis-
sement.

Le résultat du budget
assainissement en
fonctionnement est
porté à 9 729.20 et -
708.21 en investisse-
ment.

Vote des comptes de
gestion : 15 pour

Vote des comptes ad-
ministratifs : (Alain
Jarlier et sa procura-
tion n'ont pas de droit
de vote) : 13 pour

Vote des taxes

Alain Jarlier rappelle
que l'augmentation
des bases aura méca-
niquement un impact
sur l'augmentation
des taxes encaissées
par la commune. Aussi
il est proposé de con-
server les mêmes taux
d'imposition.

Accepté par le con-
seil : 15 pour

Participation SIVOM
Fontannes Lamothe

Serge Cornet, prési-
dent du SIVOM, nous
expose les prévisions
2023 du syndicat. Il
est proposé d'allouer
la somme de 60 000
euro au budget du SI-
VOM. 15 Pour.

Amortissement des
dépenses d'installa-
tion de l'éclairage pu-
blic nouveau terrain
de pétanque

Compte tenu du mon-
tant de cette dé-
penses, il est proposé
de l'amortir sur 1 an.
Accepté 15 pour.

De plus, comme suite
aux échanges avec
Stéphanie Chanard,
Trésorerie Générale,
une mise à jour des
amortissements est
proposée sur le bud-
get 2023 afin d'avoir
une meilleure lisibilité
et une homogénéisa-
tion de ce levier
comptable. 15 pour.

*Présentation du bud-
get prévisionnel 2023*

Marjorie Pignol pré-
sente le travail réalisé
pour le budget 2023.

Des remerciements
sont particulièrement
adressés à Aurélie
Marchaud pour son
aide à l'élaboration.

Vote du budget

Choix d'un architecte

*Motion pour un
syndicat des eaux
unique*

Questions diverses



Choix d'un architecte pour la reconstruction des vestiaires du club de foot

Le sinistre d'origine criminelle qui a détruit les locaux du stade municipal va nécessiter le recours à un architecte pour toute la partie chiffrage auprès de l'assurance et élaboration des nouveaux plans. Mr Rovira est proposé au conseil. 14 pour.

Motion en faveur d'un syndicat unique pour la gestion des eaux

Alain Jarlier demande à l'ensemble du conseil de se prononcer en faveur de la création d'un syndicat unique permettant de regrouper l'ensemble des petits syndicats communaux et permettre ainsi de conserver une gestion publique de cette ressource. 14 pour

Informations et questions diverses

Les travaux pour couper l'éclairage public la nuit seront faits prochainement.

Point sur le dossier « Vestiaire du Stade ». Les auteurs du délit ont été retrouvés par les gendarmes. Expertise en cours, on attend un chiffrage précis de la reconstruction du bâtiment.

École : une demande d'une famille pour l'inscription d'un enfant à l'école de Fontannes. Après débat, le conseil municipal demande au maire de refuser celle-ci car cela ferait un précédent.

BUDGET GÉNÉRAL

| Dépenses de Fonctionnement : 541 587,59 | | Recettes de Fonctionnement : 541587,59 | |
|---|-----------|--|-----------|
| Charges Caractère Général | 145370,00 | Produits du domaine et vente | 36830,00 |
| Charges de personnel | 176795,00 | Travaux en régie et cessions | 30000,00 |
| Autres charges Gestion courante | 121958,32 | Impôts et taxes | 248402,80 |
| Charges financières | 17000,00 | Dotations Subventions Participations | 183034,79 |
| Charges exceptionnelles | 50,00 | Produits de gestion courante | 32820,00 |
| Dotations aux amortissement | 12324,74 | Atténuation de charges | 10500,00 |
| Virement section d'investissement | 68089,53 | | |

| Dépenses d'investissement : 968889,58 | | Recettes d'investissement : 968889,58 | |
|--|-----------|---------------------------------------|-----------|
| Déficit d'investissement reporté | 186644,14 | Virement de la section fonctionnement | 68089,53 |
| Emprunts et dettes assimilées | 70225,87 | Reprise tracteur tondeuse | 6840,00 |
| Travaux en régie | 30000,00 | Amortissements | 12324,74 |
| Immo incorporelles (ampoules LED) ¹ | 6000,00 | Dotations-Fonds divers | 121105,46 |
| Immo corporelles ² | 35500,00 | Emprunt et dettes assimilées | 71886,51 |
| Toiture Eglise | 22000,00 | Réhabilitation bâtiment communal | 18887,60 |
| Intérieur de l'Eglise (peinture) | 5000,00 | Réfection toiture Eglise | 21749,00 |
| Quartier la Côte et belvédère ³ | 563519,57 | Quartier la Côte | 592000,00 |
| Vestiaires du stade ⁴ | 50000,00 | Aménagement salle polyvalente | 1006,74 |
| | | Intérieur de l'Eglise | 5000,00 |
| | | Vestiaire du stade | 50000,00 |

Compte-rendu du Conseil municipal du 9 juin 2023

Excusés :

Michel Teilhol, procuration donnée à Françoise Rochette.

Stéphane Archer, procuration donnée à Alain Mathieu.

William Zanutto, procuration donnée à Marjorie Pignol.

Dominique Vachelard, procuration donnée à Guillaume Pons.

Wilfried Malige, procuration donnée à Isabelle Marchaud

Marie Christine Denis-Rouy, procuration donnée à Alain Jarlier
Sophie Benigaud, pas de procuration enregistrée.

Marjorie Pignol est nommée secrétaire de séance. Nombre de votants : 14

Élections sénatoriales

Le conseil municipal a désigné Alain Jarlier, Alain Mathieu et Françoise Rochette comme délégués titulaires.

Les délégués suppléants sont Serge Cornet, Guillaume Pons et Marjorie Pignol.

Achat terrain « Mazel » la Pâle Bleue

Le terrain qui avait été mis en zone réservée au niveau du PLUI et permettant un agrandissement de la surface de parking est en vente. Le conseil se prononce pour l'achat. 14 pour.

Convention avec la Médiathèque Départementale de Prêt

L'ensemble du conseil vote le renouvellement de la convention qui lie la bibliothèque de Lamothe et la Médiathèque Départementale de prêt. Il est proposé à la bibliothèque de fournir à l'école de Lamothe une sélection d'ouvrages de jeunesse.

Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale

Les membres titulaires sont : Isabelle Marchaud, Yvette Robin, Christian Jarlier.

Les membres suppléants : Emilio Fuentes, Dominique Guilhe, Wilfried Malige.



Convention pour le droit de branchement des commerçants ambulants, tarif.

Une convention sera signée avec chaque commerçant ambulant installé sur la commune utilisant un branchement électrique.

Informations diverses

Un agent communal souhaite cumuler une double activité, le conseil municipal ne voit aucun problème au cumul d'activité dans la mesure du respect de la réglementation des droits du travail. L'autorisation lui est délivrée.

Le radar pédagogique a été accepté dans quatre communes :
Coût : 2134 € TTC (5 abstentions et 9 pour).

Élections sénatoriales

Achat terrain

Bibliothèque

Liste électorale

Questions diverses

BUDGET DE LA COMMUNE

L'élaboration du budget de notre commune s'appuie sur plusieurs intervenants. Une équipe d'hommes et de femmes travaillent en collaboration afin de paramétrer au plus juste les éléments chiffrés.

Les échanges entre nos secrétaires, Aurélie et Christelle, la trésorerie de Brioude, Mme Chanard, l'ensemble des adjoints et Alain Jarlier sont primordiaux pour déterminer les charges de fonctionnement récurrentes (salaires, charges sociales, factures énergie, dépenses courantes) ainsi que les recettes de fonctionnement (revenus immobiliers, locations salle polyvalente, dotation).

En ce qui concerne le budget d'investissement, son établissement laisse plus de place à l'incertitude.

En effet, les projets envisagés sont budgétés mais pour la plupart ne se réalisent qu'après obtention des subventions, ce qui nous permet d'engager des dépenses sans avoir à solliciter trop longtemps notre trésorerie.

Dans le cas du projet du quartier de la Côte-rie et du Belvédère du Couvige, le délai entre la réalisation des travaux, le paiement des factures des différents intervenants et l'encaissement des subventions et FCTVA nous a contraint à contracter deux emprunts.

Le premier est un prêt à court terme sur 3 ans, pour lequel nous ne supportons que les intérêts, le capital est remboursé au fur et à mesure de l'encaissement des subventions. Ce prêt a donc vocation à s'annuler.

Le deuxième est un prêt à taux fixe, amortissable sur 15ans de 170 000 €, correspondant au reste à charge de la commune. Il représentera une annuité de 15 333 € qui impactera nos dépenses de fonctionnement pour la partie intérêts et nos dépenses d'investissement pour la partie capital.

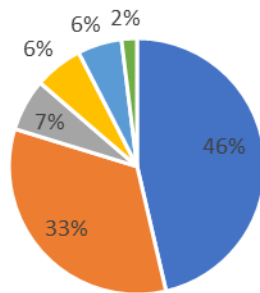
Concernant le budget 2023, plusieurs contraintes se sont présentées.

Concernant les dépenses de fonctionnement : l'augmentation des charges d'énergie principalement, l'anticipation des augmentations de traitements qui pourraient intervenir courant de l'année pour le personnel titulaire, l'augmentation des charges financières due à la mise en place des prêts de la Côte-rie.

Concernant les recettes de fonctionnement : la baisse de la D.G.F continue d'année en année et parallèlement on constate une augmentation des recettes issues des impôts et taxes. Cette augmentation est due à celle des bases de calcul décidées au niveau national et non pas au taux d'imposition voté par la commune. C'est donc un budget de fonctionnement de 535 660.59 € qui se présente comme suit :



Recettes de Fonctionnement



- Impôts directs, compensation
- Produits du domaine et ventes
- Travaux en régie
- Dotations, DGF, participations
- Produits de gestion courante(loyers)
- Atténuation de charges

En ce qui concerne les investissements 2023, certains projets sont toujours reportés car non réalisés, c'est le cas de la réfection de la toiture de l'église et de son intérieur. L'aménagement du quartier de la Côterie est, bien entendu, l'investissement le plus important à gérer.

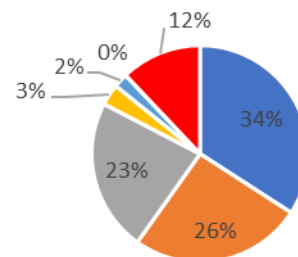
Afin de réduire nos coûts énergétiques, l'éclairage public fait l'objet depuis cette année d'extinction nocturne. Dans la continuité, nous projetons de remplacer progressivement les lampes sodium en ampoule LED. D'autres dépenses seront également engagées pour aménager dans les

ateliers municipaux des boxes isolés, remplacer du matériel (cuve GNR, tracteur tondeuse, petits matériels) installer une climatisation à l'école. Un radar pédagogique sera prochainement positionné pour alerter les conducteurs et les inciter à ralentir.

Enfin, la reconstruction des vestiaires du stade fait l'objet de nos préoccupations. Dépendant des décisions d'expertise, nous attendons avec impatience le moment où nous pourrons lancer ce projet afin que le club retrouve son terrain, et nous, le plaisir des matchs au stade le dimanche après-midi.

Marjorie Pignol

Dépenses de Fonctionnement



- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Amortissement
- Virement section d'investissement
- Charges générales
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Réhabilitation de l'école maternelle Jean Pradier

L'ACCUEIL DES TOUT-PETITS

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne réhabilite l'école maternelle Jean Pradier pour installer un Pôle Petite Enfance intercommunal. Les travaux ont débuté en mai 2023, avec une livraison prévue pour septembre 2024.

Montant de l'opération
2 900 000 euros.

Ce pôle Petite Enfance rassemblera :

- La Maison de la Petite Enfance
- Le Relais Petite Enfance
- Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...).

Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun.

De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au Pal, à la mer, Stage ski, ...

Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Infos : 04.71.50.28.59

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'AQUABULLE

L'établissement dispose d'un bassin sportif intérieur de 25mètres de long et d'une profondeur constante de 1m80, équipé de 6 couloirs de nage.

D'un bassin balnéo-ludique d'une profondeur de 0,80 m à 1m30 est équipé d'une banquette à bulles et d'un col de cygne. Également d'une pataugeoire de 43 m2.

Il dispose aussi d'une zone spa équipée d'un sauna 6 places, d'un hammam et d'un bain à remous de 8 places chacun, d'une douche froide, de bains de soleil.

Le Centre Aqualudique propose également une salle de remise en forme avec des appareils cardio-training et de renforcement musculaire en libre-service.

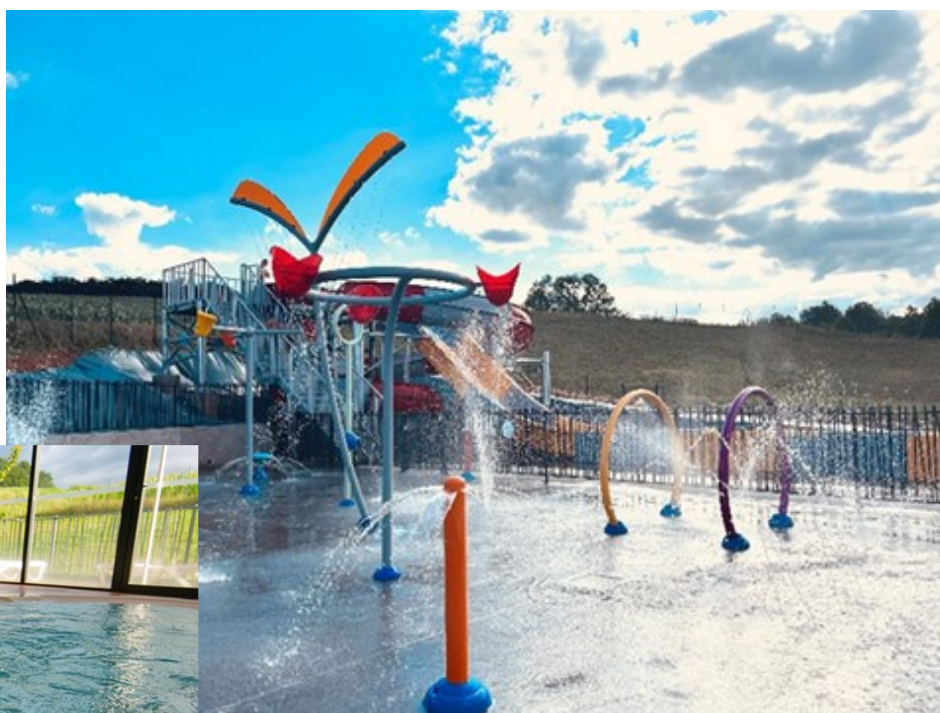
Depuis le 7 juillet 2022 un nouvel espace extérieur est proposé avec un pentagloss, un splashpad et un toboggan d'une longueur de 37m (période estivale).

De nombreux cours et activités à destination des enfants et des adultes sont proposés.

Vous retrouverez sur le site de l'Aquabulle le planning des activités, l'école de natation...

Vous pouvez également via le site réserver votre cours et payer en ligne.

<https://www.aquabulle-brioudesudauvergne.fr/>





5 pizzas achetées
1 bouteille offerte
(vin ou coca)

PIZZA NICO
Pizza à emporter

LUNDI : VIEILLE-BRIOUDE (place de la mairie) - MARDI : MASSIAC (à coté de l'école de musique)
JEUDI : LAMOTHE (place de la tuillière) - VENDREDI et SAMEDI : LANGEAC (parking du super u)

à partir de 18 h

06 77 45 56 00

Retrouvez-nous sur 



PAGE 14



HAIR BUS
STYLE

*Le salon
de coiffure
ambulante
qui vient
à vous !*

Coiffeur homme / femme / enfant
couleur, balayage, coupe...

avec et sans rendez vous

Les communes visitées par le bus

Puy de Dôme :
Nonette, Yronde et Buron,
et bien d'autres communes...

Haute-Loire :
Fontannes, Lamothe, Javaugues
Vieille-brioude...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LA SANTÉ

Contrat local de santé

Un travail commun entre élus et professionnels de santé est amorcé pour attirer les professions médicales et paramédicales sur le territoire.

La rédaction d'un CLS (Contrat Local de Santé) est en cours avec le PETR* Pays de Lafayette.

La ComCom Brioude Sud Auvergne est acteur de ce CLS et un diagnostic territorial est en cours.

(*Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

Formations

Des formations autour de la santé sont mises en place sur le territoire, avec notamment une formation prévention suicide en octobre.

Cette formation est à destination des personnes "sentinelles", et vise à consolider le premier maillon de la chaîne prévention.

Des formations sur la restauration collective seront également proposées en automne et en hiver.

La ComCom met également en place le "Savoir Rouler à vélo". À la rentrée de septembre, 4 classes des écoles du territoire commenceront cette activité.



C.C.A.S.

Au cours de ce premier semestre, plusieurs téléalarmes ont été installées.

Ce service de maintien à domicile permet à chaque abonné d'être relié 24h/24, 7j/7 à un centre d'écoute. Ainsi, en cas de chute, malaise, angoisse ou tout autre problème, il peut recevoir rapidement l'aide de son réseau d'aidants (famille, voisins, amis...) et/ou des secours (SAMU, pompiers) grâce à un simple bip.

La téléassistance est avant tout un dispositif de confort et de sécurité pour continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible.

Rappel de quelques autres services offerts par la communauté de communes :

- service de transport à la demande avec Colibri pour les personnes qui désirent se déplacer sur le territoire de la CCBSA, ou sur Massiac, Lempdes-sur-Allagnon, Vergongheon, Paulhaguet et Oussoulx, en fonction du lieu de résidence. Pour cela, il suffit d'un simple appel téléphonique au 04.71.50.89.10 pour s'inscrire.

- portage de repas à domicile : Il a pour objectif le maintien à domicile des personnes isolées ou en difficulté tout en conservant un lien social avec l'extérieur.

Le service propose un repas par jour du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés. La livraison s'effectue en liaison froide du lundi au samedi.

- B-Bus : une fois par mois dans la commune. Chaque habitant peut trouver un réel accompagnement personnalisé et gratuit pour effectuer ses démarches administratives du quotidien, liées à : la santé, la famille, la retraite, l'emploi, le numérique, les finances publiques, les services à la personne... Pour connaître les dates de passage, demander le calendrier à la mairie ou téléphoner au 07.62.50.91.05



Visite aux personnes isolées ou en difficultés

Une quarantaine de visites aux personnes seules, ou malades ont été rendues aux habitants de notre village et aux résidents des EPAD de la région.

Si vous souhaitez me rencontrer, vous pouvez me contacter, soit par la mairie, soit en m'appelant au 04 71 76 41 46.

DONNER...RECEVOIR

Donner, faire plaisir aux autres, apporter un peu de réconfort, une petite conversation, si besoin, un service. L'objectif : procurer un bon moment de différentes façons...

Recevoir d'eux, un sourire, quelques témoignages de satisfaction : c'est une vraie récompense à ceux qui procurent ces bons moments ! Et ce sont là des échanges très enrichissants pour nous tous !

Repas du CCAS

La commission CCAS s'est réunie le 12 Juin afin de discuter du projet repas 2023. Une 2ème réunion est prévue le 5 Septembre (préparation des invitations, organisation)

Nous allons renouveler la belle journée de retrouvailles que nous faisons depuis quelques années, elle aura lieu le 15 octobre. Les personnes de plus de 70 ans se-

ront invitées à un repas servi à la salle polyvalente, préparé par le traiteur Les trois Garçons, et animé par Lionnel.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir reconduire cette journée au cours de laquelle nos aînés Lamoithois pourront se retrouver, déguster un bon repas, s'amuser, danser, et au final passer une bonne journée.

Aide alimentaire et autres

Les personnes disposant de ressources insuffisantes, peuvent se rendre aux Restos du cœur, au Secours Populaire, auxquels la commune verse une subvention annuelle, pour recevoir une aide alimentaire ou vestimentaire.

Passez un bel été.

Prenez soin de vous.

Je vous souhaite le meilleur.

Françoise Rochette



PERMIS DE CONSTRUIRE

Damien CHALLET et Morgane CLEMENSAT,
rue du Cardinal,
Construction d'une maison d'habitation



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Éthan, Thierry, Hervé NIGON, le 23 novembre 2022
Éden, Stéphane, Jean-Louis AUVRAY, le 5 Janvier 2023
Augustin FABRE, le 25 avril 2023
Tom HARDY GABORIAU, le 2 juin 2023
Nélia RAMILLIEN

MARIAGES

PACS

DÉCÈS

Sylvie, Anne AUGEREAU épouse ROBIN, le 27 octobre 2022 à Clermont-Fd
Jean-Pierre PIC, le 6 décembre 2022 à Brioude
Louisette, Henriette BATISSE veuve SAUVAT, le 23 février 2023 à Brioude
Gérard, Pierre, Roger MARTINET, le 2 avril 2023 à Lamothe
Jean, Louis, Julien MARTIN, le 16 avril 2023 à Lamothe
Philippe, Henri MARINIER, le 5 juin 2023 à Lamothe
Julio BARBOSA COREIXAS, le 10 juin 2023 à Brioude
Gérard, Jean, Léon PASTURAL, le 15 juin 2023 à Lamothe
Annie Ginette LONJON, le 4 juillet 2023 à Clermont-Ferrand

BIBLIOTHÈQUE

Les vacances arrivent pour l'équipe de la bibliothèque. Fermeture du 01 au 31 août. Il est encore temps de profiter de la sélection ci-dessous.

À partir du mois de septembre, la bibliothèque commencera

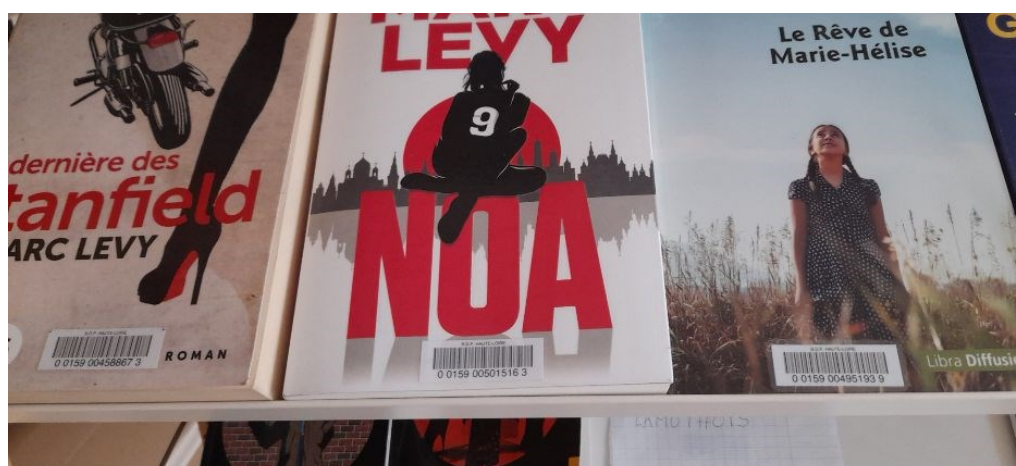
une nouvelle collaboration avec l'école de Lamothe.

En effet, à chaque nouveau dépôt par la bibliothèque départementale, une sélection d'ouvrages de littérature de jeunesse sera faite et transmise aux

enseignants afin de renouveler le choix de nos petits lecteurs.

Une belle manière de partager le goût de la lecture et de faire découvrir de nouvelles histoires !

LES NOUVEAUTÉS



TRAVAUX



Le conseil municipal avait, dans ses projets, l'aménagement du quartier de la Coterie, le seul du centre bourg à ne pas être réalisé.

Ce projet, exécuté avec Géoval, un bureau d'étude clermontois est en passe d'être finalisé ; en effet seuls les plantations et l'aménagement paysager seront à finir cet automne.

Ces travaux comprenant la réfection des voiries sont traités comme le reste du bourg, soit enrobé clair sur les bandes de roulement, enrobé foncé pour les stationnements, les petites rues et impasses, du pavage le long des bâ-

tements et à chaque croisement de rues, des galets cassés. Beaucoup de jardinières au sol ont été intégrées le long des maisons, ce qui dans quelques mois nous donnera un ensemble fleuri et verdoyant.

Avec cela, la création d'une placette piétonne, un belvédère au Couvige (plantation d'un arbre et d'arbustes) Impasse du Prieuré, la création d'un parking de 8 places, d'un local poubelle et d'un compositeur amènera aux riverains un confort bien apprécié.

Avec le belvédère installé depuis quelques semaines, les lamotheois et les visiteurs bénéficieront d'une vue imprenable sur le château, la plaine de Lamothe et sur toutes les montagnes, du Cézallier au Puy de Dôme.

Le petit cheminement menant du parking de la Grande Rue au belvédère du Couvige permettra une petite

promenade (sportive) bien agréable grâce ses différents aménagements : murs en pierre, escaliers et dès cet automne la plantation d'arbres et d'arbustes.

Ce projet en passe d'être terminé, malgré les retards dus notamment à quelques mauvaises surprises (égouts, eaux pluviales, cave bien cachée qui s'effondre et plusieurs branchements d'eau qui ont dû être repris par le SGEB).

Nous pouvons d'ailleurs remercier les riverains pour leur patience durant les travaux.

Le résultat « final » de cet aménagement devrait être apprécié des riverains et de tous les lamotheois, par sa conception et son traitement assez proche du reste du centre bourg. Ce projet sera financé à près de 80% par les différents acteurs : l'état, la région et le département.

Alain Mathieu

LA CÔTERIE



OZE Lingerie

Brioude & Issoire



Boutique de lingerie féminine pour toutes les morphologies.

Du 80 au 120, du bonnet A au L.

Plus de tailles sur commande.



Lingerie post mastectomie sur commande.



Soutien gorge de sport.

Soutien gorge d'allaitement sur commande.

Vêtement de nuit.

Maillot de bain.

Laine et soie. Collant.



www.lingerie-oze.fr



Oze Lingerie



Lingerie Oze Brioude Issoire



CLUB SAINT-JEAN

Galette des rois

Après avoir clôturé l'année 2022 par le traditionnel repas de Noël, précédant les anniversaires des 80, 85 et 90 ans de 8 membres du club, nous nous sommes retrouvés le 5 janvier pour le premier goûter de l'année. Adhésions 2023 étaient prises : 71 membres composent notre club.

Loto annuel

Le 2 février, goûter galettes : rois et reines d'un jour arboraient la couronne.

Notre loto annuel, le 26 février, a connu un franc succès. Plus d'une centaine de participants sont repartis avec un lot, issu du tirage du loto ou de la tombola. Un grand merci aux adhérents,

aux commerçants, aux associations qui nous ont offert un lot. Merci aux très nombreux présents, nos excuses aux personnes qui n'ont pu être accueillies faute de place. Merci également aux Lamotheois qui n'ont pu se joindre à nous mais qui, préalablement, avaient acheté des cartes.

Chaque premier jeudi du mois, nous nous retrouvons pour le goûter : informations, bilan financier suite à manifestation lucrative, jeux de société sont à l'ordre du jour, Nous avons toujours une pensée solidaire et amicale pour les adhérents malades, en incapacité physique d'être là.

Le 1er juin, 22 d'entre nous participaient à la journée à Bort les Orgues organisée par les Aînés du Brivadois nouvelle génération. La visite du musée de la tannerie et du cuir nous permettait de découvrir la transformation de la peau brute de l'animal en cuir fini, les appellations cuir et tout le savoir-faire du métier de tanneur, S'en suivait la découverte de la Centrale hydroélectrique avec explications scientifiques, techniques et historiques, Après un déjeuner bien apprécié, en vedette panoramique, nous remonions sur une douzaine de kilomètres, les vallées et gorges de la Dordogne appelée « rivière espérance »,

Sortie à Bort les Orgues



CLUB SAINT-JEAN

Le 8 juin, 52 adhérents se retrouvaient au restaurant « La Crèche » pour le repas de la Fête des mères et des pères. Habitude est prise mais nous fêtons aussi, à note âge, les mamies, les papis, grand-mamies, grands papis, Après un succulent repas, jeux, promenade digestive permettaient de passer une bonne après-midi.

Le 22 juin, 20 adhérents lamothois, parmi les 140 présents, participaient à la journée de

convivialité organisée à Fontannes : sport le matin, déjeuner et jeux divers l'après-midi permettaient de rencontrer d'autres clubs du secteur, manifestation initiée auparavant par la Fédération sous le nom de « journée de la forme »,

Les 27, 28 et 29 juin, les Aînés du Brivadois dont nous faisons partie organisaient une sortie en Drôme/ Ardèche à laquelle 10 d'entre nous participaient. Au programme :

visites du Palais idéal du Facteur Cheval, de la Cité de la chaussure à Romans, de la Cité du Chocolat à Tain L'Hermitage, des Vignes de l'Hermitage, de la Vallée du Doux en train à vapeur et de la Ferme du châtaignier.

Le 6 juillet aura lieu notre traditionnel barbecue.

À vous toutes et tous, à bientôt.

Fête des mères

Convivialité

Sortie dans la

Drôme

Barbecue



**TESTEZ L'EXPÉRIENCE
AUX BANQUETS
REPAS « À LA BONNE
FRANQUETTE »
SERVI AUTOUR D'UNE
SEULE ET MÊME
TABLE.
AMBIANCE GARANTIE
CONTACT:
0673243576**

CUISINE TRADITIONNELLE
RESTAURATION SUR PLACE OU À EMPORTER
BAR À VIN ET À BIÈRES AMBULANT
SOIRÉES CONVIVIALES

L'ÉCOLE

CLASSE DÉCOUVERTE À PARIS

La Tour Eiffel

Le bateau-mouche

La Cité des Sciences

Versailles

L'Assemblée Nationale

Le Louvre

Le lundi 22 mai, les élèves des classes CE et CM ont pris la direction de la capitale, afin d'y passer trois journées bien remplies. Des visites, toutes plus riches et intéressantes les unes que les autres se sont succédé.

Tout d'abord, les 674 marches permettant d'accéder au second étage de la tour Eiffel n'ont pas découragé les enfants et leurs accompagnateurs, éblouis alors par la magnifique vue sur Paris s'offrant à eux sous un généreux soleil. La journée s'est poursuivie par une reposante promenade en « bateau mouche » qui a permis de décou-

vrir différemment bon nombre de lieux et bâtiments symboliques parisiens au fil de la Seine.

Le lendemain, c'est d'abord la Cité des Sciences et de l'Industrie qui a accueilli les élèves et assouvi une partie de leur curiosité. Puis, la visite du château de Versailles et de ses magnifiques et grandioses jardins a su ravir chacun.

Le mercredi matin, l'Assemblée Nationale a ouvert ses portes aux petits lamothois qui, pour certains d'entre eux, avaient eu l'opportunité de participer au 26ème parlement des enfants. Ils ont pu visiter ces

splendides lieux chargés d'Histoire, accompagnés de Monsieur Jean-Pierre Vigier, député de la seconde circonscription de Haute-Loire. Cette classe de découverte s'est terminée par la visite du musée du Louvre avec, en particulier, la rencontre tant attendue avec La Joconde ! La Vénus de Milo, la victoire de Samothrace et les antiquités égyptiennes ont également rencontré un vif succès auprès des enfants.

Chacun est rentré chez soi avec de merveilleuses images et de beaux souvenirs en tête de ces trois journées parisiennes.



Gedimat

Au cœur de l'ouvrage.

2 rue Pablo Picasso
BRASSAC 04 73 64 31 30

ZI .Les Listes
ISSOIRE 04 73 89 13 39

1 rue Béraud et Boudon
BRIOUDE 04 71 60 03 88

Le Babory
BLESLE 04 71 78 21 10



Groupama

RHÔNE-ALPES AUVERGNE
la vraie vie s'assure ici

Marylise OLLIER – Conseillère des Particuliers & Retraités

Marie-Prune BOREL-MAJAL – Conseillère des Particuliers & Retraités

Jean-Paul BRUHAT – Conseiller des Particuliers & Retraités

09 74 50 31 33
Agence de Brioude – 58 Bd Vercingétorix – 43100 BRIOUDE

Aurélié BEAUFORT - Conseillère Agricole

06 85 58 71 99

Céline ARSAC - Conseillère des Professionnels

06 30 23 79 48

Une équipe commerciale dédiée à tous vos besoins en assurances et placements à Brioude !



LE CLUB V.T.T.

Lundi 8 mai, le club VTT a organisé comme chaque année la bourse aux vélos et le vide-greniers.

C'est un total de 135 cycles qui ont été déposés la veille et l'avant-veille à l'intérieur de la salle polyvalente, par des vendeurs venus parfois de loin pour trouver preneur et offrir une seconde vie à leur monture.

Le jour J, à 9h, l'ouverture des portes était attendue par une file impressionnante d'acheteurs qui se sont précipités à l'intérieur : les cycles enfants sont tous partis en une heure, et dans la matinée, la grosse moitié des VTT, des vélos de ville dits "hollandais", ainsi que les vélos électriques et trottinettes.

En fin de journée, 80 vélos avaient trouvé preneur, ce qui est un résultat très honorable.

Le vide-greniers sur les extérieurs a rassemblé 52 exposants.

De nombreux visiteurs contents de faire de bonnes affaires ont côtoyé des vendeurs heureux de remplir leur caisse..

4 tombolas, dotées de très nombreux lots, furent également appréciées toute la journée.

Le club VTT remercie chaleureusement la municipalité pour la mise à disposition de l'ensemble de la salle

des fêtes, ainsi que les nombreux sponsors, artisans, commerçants, et entreprises locales qui ont généreusement fourni les lots.

Un grand merci également au soleil, qui a bien voulu honorer de sa présence cette double manifestation.

À l'année prochaine !

Chantal Bouriol

8 mai : nouveau succès pour la vente des vélos d'occasion !

Vide-greniers

Tombolas



LES PISTONS SAUVAGES



Nous avons réuni notre traditionnelle Assemblée Générale en début d'année à la salle des fêtes de Lamothé en présence de M. le Maire ; et nous comptons cette année 43 adhérents.

Au programme cette année.

- Nous avons débuté par une petite sortie le dimanche 2 avril, « Cuisses de grenouilles » à Chastel, mais en voiture pour démarrer l'année, car le temps n'était pas de la partie pour sortir les motos.

- Les 22 et 23 avril, quelques courageux sont partis vers le Plateau de Millevaches en Corrèze : de très beaux

paysages mais il a fallu braver un peu de pluie.

- Le dimanche 28 Mai, direction Besse, St Nectaire, le Lac Chambon, sur la journée. En redescendant par Champaix : orage, coulée de boue et routes défoncées étaient au rendez-vous !!! Cela a d'ailleurs valu un article dans le journal sur TF1 le soir même.

- Les 10 et 11 juin nous sommes allés au fond de la Lozère, à côté de Villefort dans les Cévennes.

- Nous partirons également les 15 et 16 juillet.

- Enfin, le Moto club finalise le « grand voyage ».

Nous serons normalement 23 motos à partir ce jeudi 17 août pour notre belle île... La Corse ! Certains feront le tour de Corse pour la 2ème fois à moto, pour d'autres ce sera la première fois.

Nous avons tous hâte d'être à ce beau voyage et profiter des belles routes, des beaux paysages, mais aussi des bonnes spécialités charcuterie/fromage corses ! Nous vous raconterons tout cela en détail dans le prochain bulletin Lamothois. Motardement,

Marylise, secrétaire

LES SORTIES DU CLUB :

Cuisses de grenouilles

Corrèze

Besse St-Nectaire

Lozère

Corse

PAGE 27

batiman.fr



BATIMAN[®] multibois

PORTES D'ENTRÉE

FENÊTRES

VOLETS

STORES & PERGOLAS

PORTES DE GARAGE

PORTAILS & CLÔTURES

PORTES D'INTÉRIEUR

PLACARDS

ESCALIERS

PARQUETS & SOLS



contact@multibois.com

Service livraison et installation



Expert en menuiseries et fermetures depuis 1974

Pont de Lamothe
43100 BRIOUDE
04 71 76 44 36

du Lundi au Vendredi :
8h00 > 12h00 et 14h00 > 18h30
le Samedi : 8h00 > 12h00



Électricité Générale Neuf et restauration

Rue des Charrettes
43100 LAMOTHE

04 71 76 43 20
06 81 78 90 92





EURL JARLIER




L'Âne Gris

Bar - Restaurant

 04.71.77.89.51

 07.84.59.29.97

 1, Place du
11 Novembre
43100 LAMOTHE

Où nous trouver ?



Ouvert tous les jours ! Menu du midi en semaine

Association GYM-RANDO



Effectifs

L'association gym-rando de Lamothe compte à ce jour environ 90 membres « marcheurs » et 17 membres « gym » ou « gym-rando ». Les membres sont habitants de Lamothe et de la communauté de communes.

Saison 2022-2023

La saison 2022- 2023 s'est bien passée : elle a démarré le 7 septembre 2022 par une rando à Saint Privat du dragon pour se terminer le 28 juin avec le traditionnel pique-nique, cette année au Vernet la Varenne.

Séjour rando

Pendant la saison, les animateurs (trices) ont encadré environ 40 sorties à la demi-journée le mercredi après-midi et 2 sorties à la journée.

En 2023, le séjour rando de 3 jours s'est déroulé dans le secteur du mont Lozère avec hébergement au Bley-mard en hôtel ou chambres d'hôtes.

Il a proposé une alternance de randonnées allant de 4,5 km à 14 km pour des dénivelés de 180 à 320 m. aux : sources du Lot, château de Tournel, mont

Lozère, sommet de Finiels, pont de Montvert, cascade de Rûnes et pour clôturer, balade au pays des menhirs.

Conseil d'administration et bureau : pas de changement par rapport à l'A.G. De 2022 L'assemblée générale qui aura lieu à l'automne 2023 fixera le montant des cotisations et présentera les prévisions d'activité. Contact pour inscriptions et renseignements : André Sabatier, président 06 56 77 04 59



FOYER RURAL

Le Foyer rural a eu le plaisir de vous accueillir le vendredi 16 et le samedi 17 juin pour la fête du village. Un grand merci aux lamothois qui se sont déplacés dès le vendredi pour partager la bonne humeur des 26 doublettes de l'apéropétanque, mais également l'ambiance musicale des Scooters et l'initiation de danse country des Angel's. Cette année, la restauration a été confiée à trois professionnels locaux : Les Délices de Cathou avec ses crêpes salées et sucrées, les charcuteries

de la ferme bio de M. Rouy Pascal et les assiettes de fromages de chèvre de la bergerie des Sucs.

Comme pour beaucoup d'associations, l'organisation de manifestations n'est réalisable que grâce à l'aide de ses membres aussi bien en amont que le jour J.

Nous n'oublions pas de remercier la municipalité et les agents techniques Thierry et Franck pour leur aide.

Cette année encore, vous pouvez participer aux apéros-pétanque en juillet

ainsi que les vendredis 4 et 18 août à partir de 19h00. Pendant ces soirées, les enjeux sont minimes mais le plaisir de jouer les uns contre les autres, de partager un moment sympa, de discuter entre voisins, de boire un verre et d'écouter de la musique, sont bien plus importants. Venez nous y rejoindre pour vous rendre compte. Merci encore à tous les lamothois qui sont venus participer à la fête 2023. Bonnes vacances à tous.

Quentin PIGNOL

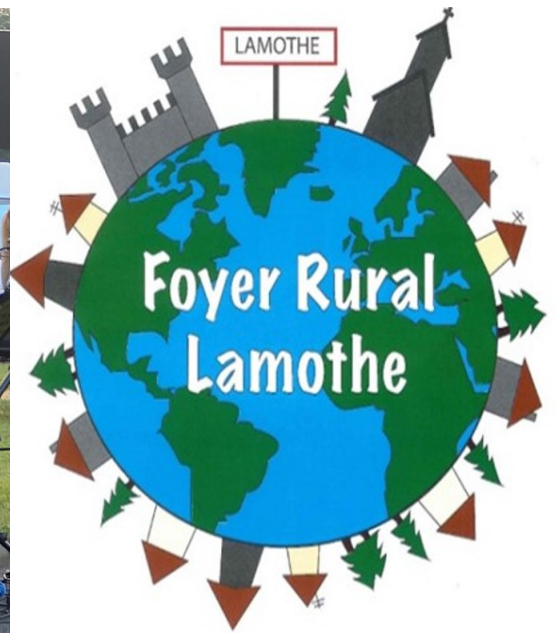


AV. D'Auvergne

43103 BRIOUDE CEDEX

04 71 50 27 05

FOYER RURAL



*L'édition 2023 de la fête de Lamothe a drainé un public nombreux venu se détendre, jouer à la pétanque, se restaurer, écouter Les Scooters...
Ambiance bucolique dans un cadre magnifiquement aménagé.*



TERRASSEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ASSAINISSEMENT ET VIABILISATION - DÉMOLITION

Dépôt : Route de Fontannes 43100 Lamothe
Siège : 10 Rue des Charrettes 43100 Lamothe

<https://bouriol-tp.fr/>

CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE

SARL SAUVAT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
INSTALLATION ET DÉPANNAGE

2 rue de la Croix Basse 43100 LAMOTHE
04 71 76 41 81 ou 06 83 02 28 69 ou 06 43 22 11 05

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Ravalement de façade Couverture Zinguerie Neuf et restauration



FERREIRA S.A.R.L.

12 rue des Basses Maisons 43100 Brioude

04 71 74 93 01 ou 04 71 50 09 56



Quentin PIGNOL

4, rue des Fougères 43100 Lamothe.

06 43 60 55 10

pignol.agsys@orange.fr



Pignol Ag'Sys'

L'ASSOCIATION DE PARENTS

Repas dansant

Après notre vente de brioches, de sapins et de surgelés Thiriet en fin d'année 2022, la première manifestation de 2023 a été pour nous le repas dansant le 1er avril qui a rencontré un certain succès avec 130 repas servis.

Vente de plants

Nous remercions les Lamotheois qui sont venus manger et danser avec nous.

Pétanque

Nous avons ensuite enchaîné avec la vente de plants et de fleurs, en partenariat avec le GAEC du Brivadois.

Fête de fin d'année

Nous avons pu compter sur de nombreux jardiniers car les com-

mandes ont été nombreuses : 55 acheteurs et plus de 1000 plants vendus.

Pas de répit pour nous puisque nous avons organisé un concours de pétanque pour la fête de Lamothe le 17 Juin. 30 doublettes se sont inscrites. Nous remercions les participants et espérons avoir plus de joueurs l'année prochaine.

Les enseignants ont organisé la kermesse de l'école le 20 Juin. Une fois de plus nous étions au rendez-vous afin de proposer des rafraîchissements aux enfants, parents et grands-parents. Ce fut un moment très convivial.

Et pour clôturer l'année scolaire, nous avons organisé une après-midi festive pour les enfants le dernier jour de l'année. Au programme : musique, jeux, cadeaux, goûter et boissons, pour le plus grand plaisir de nos enfants.



La vente de plants et de fleurs

L'ASSOCIATION DE PARENTS

Cette année scolaire a été bien chargée mais les activités organisées et l'argent récolté nous ont permis d'apporter une jolie aide financière pour financer les voyages scolaires de cette année : 5000 euros qui ont permis d'amoin-drir le coût des familles pour les voyages au zoo de Beauval, à la ferme pédagogique et à Paris.

Merci à tous les parents, et tous les Lamo-thois, qui ont joué le jeu à chacune de nos mani-festations en étant pré-sents !

Nous remercions égale-ment le crédit agricole, et toutes les personnes qui ont voté pour nous puisque nous avons remporté le 1er prix : 500 euros. Une aide conséquente à l'échelle de notre association.

Nous serons bien sûr présents à la rentrée, le lundi 4 septembre à partir de 8h45 pour proposer notre café de bienvenue, accompagné de quelques viennoise-ries.

Un moment qui permet à tous de se rencontrer ou de se retrouver, et de reprendre une nouvelle année scolaire tout en douceur.

Nous espérons vive-ment étoffer notre équipe avec de nou-veaux membres.

Même si vous ne pou-vez pas être présents pour toutes nos mani-festations, toute aide est précieuse et sera la bienvenue.

Nous souhaitons de très belles vacances à tous.

*Une année chargée
mais fructueuse !*

*Rendez-vous à la
rentrée !*



Le concours de pétanque

FOOTBALL CLUB LAMOTHE

Cette année notre club de foot devait fêter ses 50 ans, début mars. La date était fixée et l'équipe de dirigeants commençait à prévoir les festivités.

Quelle désolation ! Et incompréhension ! Ce matin du 14 mars quand nous avons découvert un tas de cendres encore fumantes ; le bâtiment et tout le contenu avaient brûlé. Le président Yves JARLIER, tous les joueurs, supporters et Lamothois qui se sont rendus sur place dans les jours qui ont suivi étaient unanimes pour dire leur tristesse, leur amertume et leur désolation de voir de tels actes gratuits et malveillants détruire 50 ans de souvenirs...

Fin mars les auteurs de l'incendie, 4 jeunes du Brivadois, sont arrêtés par la gendarme-

rie puis convoqués au tribunal début mai, où nous étions présents avec le président, ils ont été condamné à des peines de prison ferme ou avec sursis (pas assez sévèrement à mon avis...)

Le bâtiment construit en 1985 et la salle qui date de 1992 sont assurés par la commune et le contenu par le club auprès de GROU-PAMA ; après 4 visites de l'expert et de l'inspecteur d'assurance, plusieurs contrôles et demandes diverses (expertise amiante, contrôle de la dalle, chiffrage de l'existant et demande d'autorisation de reconstruction car nous sommes en zone inondable), nous avons reçu une proposition d'indemnisation, que j'ai acceptée le 18 juillet. (418 486 € pour la commune : frais de

démolition, honoraires des bureaux d'études, frais de relogement et mise aux normes comprises). Cette somme devrait nous permettre de refaire des vestiaires aux normes actuelles ainsi que la salle de convivialité attenante, d'autant plus que les joueurs, dirigeants et sympathisants du club sont prêts à mettre la main à la pâte et prêts à participer à certains travaux.

Le chantier risque de durer et demandera du travail : établissement des plans par un architecte en concertation avec le club, appel d'offres pour enfin choisir les entreprises et je l'espère lancer les travaux début 2024.

Le conseil municipal fera le maximum pour aider notre club cher aux Lamothois, mais nos finances ne sont

pas extensibles et en cas de dépassement du montant alloué par notre assureur j'ai déjà pris contact avec la Région et la Fédération pour d'éventuelles subventions. Depuis cette catastrophe nos équipes s'entraînent et jouent sur le terrain de Cohade : un grand merci au maire de la commune voisine pour ce prêt qui va encore nous permettre de jouer sur leur terrain la saison prochaine.

Enfin je tiens à remercier les associations de notre commune pour leur soutien financier mais aussi les clubs voisins, le district de football de la Haute-Loire et toutes les personnes qui nous ont soutenus dans ces moments difficiles pour les bénévoles du club.

Alain Jarlier



FOOTBALL CLUB LAMOthe

En préambule à cet article nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont apporté leur aide au club suite à la perte de nos locaux. Vos dons et votre soutien nous ont été précieux.

Sur le plan sportif, nous commencerons par évoquer la bonne opération de notre équipe réserve qui termine à la deuxième place (avec 51 points)

de la poule de D5, ce qui lui permet d'accéder à la division supérieure la D4.

Quant à l'équipe première, elle termine à la cinquième place (avec 34 points) de la poule de D2 et restera dans cette division l'année prochaine.

Pour ce qui est de l'extra sportif, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué au

succès de chaque manifestation (repas dansant, tripes, bal) et espérons vous revoir nombreux la saison prochaine pour partager de bons moments.

Pour finir, le club est ouvert à toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre et qui voudraient s'investir dans la vie du Football Club de Lamothe.



Poule de D2

Lamothe
Vieille Brioude
Arsac
Coubon
Espaly 3
Langogne 2
Nolhac
St Vidal
Vergongheon 2
Vezezoux
Saugues
Chadrac 2

Poule de D4

Lamothe 2
Cerzat
Espalem
Lempdes
Langeac 2
St Georges D'Aurac
Vezezoux 2
Portugais Brioude
Fontannes 3
Vernassal
Saugues 2
Siaugues



**INSTALLATEUR
D'ANTENNE ET PARABOLE
DÉPANNAGE
PETIT ET GROS ÉLECTROMÉNAGER
DÉPANNAGE TV**

ÉLECTROMÉNAGER - MULTIMÉDIA - ESPACE LITERIE

**Zone commerciale Carrefour - BRIOUDE
04 71 50 32 82 - www.procie-brioude.com**



ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

- Tonte et scarification
- Débroussaillage
- Tailles de haies & arbustes
- Tailles de fruitiers
- Élagage & abattage
- Plantation de végétaux
- Engazonnement
- Aménagement de massif
- Clôtures & Palissade en bois
- Pergolas
- Nettoyage
- Évacuation des déchets verts

 **06 59 51 75 11**



fredpaysage43@gmail.com

Ei Fred Paysage

SIRET 913 083 606 00016



Lamothe



Horaires de la Mairie

| | |
|----------|------------|
| Lundi | 8h30-13h00 |
| Mardi | 8h30-13h00 |
| Mercredi | 8h30-13h00 |
| Jeudi | 8h30-16h30 |
| Vendredi | 8h30-13h00 |

Horaires du POINT POSTE : du lundi au vendredi 8h30-12h30

Permanences du Maire : Lundi-Mardi-Jeudi 10h00-12h00

Tél : 04.71.76.44.40 ou 07.84.69.21.01

Mail : mairie-lamothe43@orange.fr

Site Internet : www.lamothe43.fr



Lamothé

ZA Largelier
43100 COHADE
06 60 25 33 99
06 51 54 15 65



VOLCANE
Bière artisanale

*Bière artisanale brassée
au cœur de l'Auvergne
de façon traditionnelle*

www.biere-volcane.fr



BRICO PRO

Si Pro, si Proche !

Particuliers & Professionnels



OLEON

43100 Brioude
04.71.50.10.07

-  **BRICOLAGE**
-  **JARDINAGE**
-  **MOTOCULTURE**
-  **PLOMBERIE**
-  **DECOUPE BOIS**
-  **ELECTRICITE**
-  **QUINCAILLERIE**